

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39 du 14 janvier 1939.

n° 39

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 507 du 28/02/1939

Date de publication
14 janvier 1939

Date du numéro
28 février 1939

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont désignés pour les années 1939 et 1940 comme assesseurs indigènes prèssonnel le conseil d'arbitrage de la Côte française des Somalis : Mokbel Said, assesseur titulaire, Mahmoud Boreh, assesseur suppléant.